

CHAMPIONNAT
NATIONAL UFOLEP
CYCLOCROSS

3 & 4 février 2018

Lau-Balagnas (65)



UNE ORGANISATION

Comité départemental UFOLEP Hautes-Pyrénées
www.ufolep65.com
Union Cycliste du Lavedan
u.c.lavedan.free.fr



Fédération sportive de
la ligue de
l'enseignement
un avenir par l'éducation populaire

ILS NOUS SOUTIENNENT





CARRERE Maryse
Sénatrice des Hautes-Pyrénées
Ancien Maire de Lau-Balagnas

Le mot de la sénatrice

Lau-Balagnas accueille en février 2018 le Championnat National de Cyclo-Cross UFOLEP. Ce sport, dont les premiers championnats du monde ont été organisés en France, en 1950, correspond totalement à notre ADN sportif ainsi qu'à la morphologie de notre territoire communal, véritable jardin naturel riche en reliefs, qui offre un cadre idéal pour le déroulement d'une telle compétition.

J'ai le souvenir qu'en janvier 2016, lors du Championnat Midi-Pyrénées de Cyclo-Cross UFOLEP à Lau-Balagnas, les organisateurs avaient sollicité les élus présents pour que les Hautes-Pyrénées, « terroir du cyclisme », aident à l'organisation d'un championnat national sur un site qui, selon eux, « s'y prête parfaitement ». Je ne peux donc que me réjouir que l'équipe de l'Union Cycliste du Lavedan, que je salue au travers de l'implication remarquable d'Hervé OMPRARET et d'Etienne SAUTHIER, aient relevé ce challenge.

De plus, l'UFOLEP, qui fêtera ses 90 ans l'année prochaine et reste malgré ce grand âge la 1^{re} fédération sportive multisports affinitaire de France, est engagée en faveur de grandes causes sociétales et progressistes. C'est donc avec un plaisir doublé que nous accueillerons ce championnat d'envergure nationale, alliant amour du sport et promotion de ses valeurs humanistes.

Je souhaite à tous les participants, ainsi qu'à tous les organisateurs, un excellent championnat. Bienvenue à Lau-Balagnas, une fois de plus, et que le meilleur gagne !

Maryse CARRERE
Sénatrice des Hautes-Pyrénées
Ancien maire de Lau-Balagnas



PEREIRA DA CUNHA Noël
Président de la communauté de communes
Pyrénées Vallées des Gaves

L'Union cycliste du Lavedan nous a fait savoir qu'elle avait été choisie par les instances de l'UFOLEP pour organiser les championnats de France de cyclo-cross en 2018. Nous nous réjouissons de ce choix qui récompense le travail de fond du club et de ses bénévoles.

Cette attribution rejaillit sur notre territoire, un vaste terrain de jeu propice à la pratique du cyclisme sous toutes ses variantes.

C'est pourquoi, outre son soutien acquis, la Communauté de communes Pyrénées Vallées des Gaves s'enorgueillit de la tenue de cette compétition et souhaite d'ores et déjà la bienvenue aux compétiteurs et leurs accompagnants.



Noël PEREIRA DA CUNHA
Président de la Communauté de communes
Pyrénées Vallées des Gaves



GUINLE Alain
Président de l'UFOLEP de Hautes-Pyrénées

Le mot du Président

Disputer un National UFOLEP quel qu'il soit, route, VTT ou cyclo-cross à domicile est un rêve pour tous les sportifs d'un département. Courir devant sa famille, ses amis, ses supporters décuplent les forces c'est bien connu. Mais quand j'ai créé la Commission Cycloport dans les Hautes Pyrénées ce 10 mai 2007, j'étais loin de me douter que je pourrais moi-même y participer en tant que compétiteur. Pensez donc, 3 clubs, une cinquantaine de coureurs tout au plus dès la 1^{re} année, pas d'organisation, on était bien loin d'organiser un Championnat National à domicile. Et petit à petit, la sauce à prise, en cyclo-cross surtout où nous avons réussi à façonner une convivialité dans notre coin des Pyrénées que beaucoup doivent nous envier. 15 clubs en 2017/2018, près de 90 cartons en cyclo-cross, 14 cyclo-cross cette saison, nous ne faisons pas partie des « poids lourds » en termes de Comité mais nous sommes là, nous commençons depuis quelques années maintenant à monter sur les podiums nationaux, les titres nationaux individuels et par équipes commencent à devenir régulier au fil des saisons, alors pourquoi pas profiter de ces Nationaux 2018 à Lau Balagnas pour concrétiser encore plus cet engouement pour cette belle discipline.

Comment ne pas remercier Hervé Ompraret et Etienne Sauthier, les coprésidents de l'Union Cycliste du Lavedan qui ont relevé le pari fou pour organiser ce National dans ce magnifique décor pyrénéen, lieux de tant de légendes cyclistes et d'exploits en tout genre. Sur la route ceux-là, alors si nous aussi nous écrivions une belle page, en cyclo-cross cette fois ? Merci à eux, merci à toutes les personnes de l'U C Lavedan qui se sont investies pour que ce fameux week-end se passe pour le mieux. Merci aussi à toutes et à tous les bénévoles qui assureront, ce week-end-là, les tâches obligatoires pour qu'une telle manifestation soit une véritable réussite.

Je vous souhaite à tous, coureurs, dirigeants, spectateurs venus de toutes les régions de France de vivre un week-end inoubliable, et pour ceux qui porteront un dossard, de voir tous leurs rêves se réaliser dans le plus pur esprit sportif et loyal.

Bonne chance à tous !

GUINLE Alain Président de l'UFOLEP de Hautes-Pyrénées

Règlement de l'épreuve

Les Championnats Nationaux UFOLEP de cyclo-cross se dérouleront les samedis 03 et dimanche 04 février 2018 à Lau Balagnas dans les Hautes-Pyrénées). Ils sont organisés par le Comité départemental UFOLEP des Hautes-Pyrénées, avec le soutien de la région Occitanie, le conseil départemental des Hautes-Pyrénées, de la communauté des communes Pyrénées Vallées des gaves, de la commune de Lau-Balagnas et de la commune d'Argelès-Gazost.

Ils sont ouverts aux licenciés UFOLEP y compris ceux qui ont une double appartenance, à condition que leur catégorie FFC ou FSGT soit en adéquation avec le Règlement National UFOLEP Cyclo-cross.

Vous trouverez des informations sur le site internet à l'adresse suivante :

<http://u.c.lavedan.free.fr>

L'organisation est placée sous le contrôle de la Commission Nationale des Activités Cyclistes.

Y seront appliqués les Statuts Généraux de l'UFOLEP et les règlements afférents au cyclocross.

Comité d'organisation :

Président de l'Ufolep Nationale	MACHU Philippe
Élu chargé de le représenter	BOUGEARD Alain
Responsable de la CNS	MANUEL Daniel
Responsable technique de la CNS pour le cyclocross	CROMMELINCK Patrick
Membre de la CNS	LE GLEVIC Daniel
Président du Comité d'organisation	GUINLE Alain
Responsables du comité d'organisation	OMPRARET Hervé SAUTHIER Étienne
Commissaires Nationaux	DURAND Nicolle MANUEL Henriette LE GLEVIC Martine LEBIGRE Pierre DEMOULIN Michel MANET Sandrine DURAND Jean-Claude CROMMELINCK Patricia

Table des matières

Règlement de l'épreuve.....	1
Comité d'organisation :.....	1
Programme du championnat national	2
Accueil	3
Durée des épreuves :.....	4
Sélections	4
Catégories 2018.....	4
Les engagements.....	5
La grille de départ	6
Le matériel	6
Tenue vestimentaire.....	6
Contrôle médical	7
Réclamations	7
Récompenses	7

Concernant les reconnaissances du circuit, les licenciés UFOLEP bénéficiant des garanties d'assurances de l'APAC seront couverts au titre de leur licence. En revanche, pour d'éventuels licenciés UFOLEP ne bénéficiant pas des garanties d'assurances APAC, il leur appartient de vérifier que leurs Garanties les couvrent pour ces reconnaissances.

Pendant les épreuves officielles c'est la couverture assurance (ACT APAC) prise par l'organisation qui couvre l'ensemble des participants.



Programme du championnat national

Vendredi 2 février 2018

- 14 h 30 Accueil des délégations (au gymnase d'Argelès-Gazost) - Av de Montjoie
14 h – 17 h Reconnaissance du circuit
17 h Réunion avec les responsables de délégation (au gymnase d'Argelès-Gazost)
18 h Cérémonie officielle d'ouverture du Championnat (à la salle des fêtes Mairie de Lau-Balagnas)

Samedi 3 février 2018

- 8 h – 8 h 30 Pour les retardataires accueils des délégations au podium d'arrivée
Reconnaissance du circuit (interdiction dès 8 h 45 et le dimanche pendant les épreuves)
9 h Appel pour les catégories féminines (toutes catégories adultes) décalage de 2 minutes entre les catégories.
10 h 15 Appel pour masculins 50/59 ans
11 h 45 Appel pour masculins 60 ans et plus (40 min de course)
13 h 35 Appel pour masculins 17/19 ans (40 min de course)
14 h 45 Appel pour masculins 20/29 ans
17 h 15 Cérémonie protocolaire – Vin d'honneur – (au gymnase d'Argelès-Gazost)

Dimanche 4 février 2018

- 8 h 30 – 9 h Accueil des délégations au podium d'arrivée
9 h 30 Appel pour masculins 40/49 ans
11 h Appel pour jeunes 15/16 ans masculins et féminins
12 h Appel pour jeunes 13/14 ans masculins et féminins
13 h Animation jeune
14 h Appel pour masculins 30/39 ans
16 h 15 Cérémonies protocolaires – Vin d'honneur – (au gymnase d'Argelès-Gazost)



Accueil

Accueil des responsables de délégation le:

Vendredi 02 février 2018 (au gymnase d'Argelès-Gazost)

Samedi 03 et dimanche 04 février 2017 au podium d'arrivée sur le site

- Les dossards (dossards d'épaules non adhésifs, prévoir 8 épingles) seront retirés par le responsable de chaque département et pour la délégation départementale complète. Les épingles ne sont pas fournies par l'organisation.
- Il ne sera fait aucune remise individuelle.
- Tout sélectionné qui ne prendra pas le départ devra justifier de sa défection (courrier et/ou certificat médical). Faute de justificatif son département se verra infliger une amende (voir tarif financier en vigueur pour l'année).

DÉROULEMENT DES ÉPREUVES

Les épreuves se dérouleront sur un circuit de 2.600 km selon les horaires suivants :

CATÉGORIES	JOUR	Heure d'appel	Heure de départ
Ad Fém17 ans et +	samedi	9 h	9 h 15
Ad Masc 50/59 ans	samedi	10 h 15	10 h 30
Ad Mas 60 ans et +	samedi	11 h 45	12 h
Ad Mas 17/19 ans	samedi	13 h 35	13 h 50
Ad Masc 20/29ans	samedi	14 h 45	15 h
Ad Mas 40/49 ans	dimanche	9 h 30	9 h 45
Jeu M et F 15/16 ans	dimanche	11 h	11 h 15
Jeu M et F 13/14 ans	dimanche	12 h	12 h 15
Animations JEUNES	dimanche	13 h	13 h
Ad Mas 30/39 ans	dimanche	14 h	14 h 15

- Les sélectionnés doivent se présenter pour l'appel, 15 minutes selon les catégories, avant l'heure de départ.
- Tout sélectionné absent au moment de l'appel de son nom sera placé sur sur la dernière ligne.
- Le changement de roue est autorisé en tout point du parcours y compris entre concurrents.
- Le changement de vélo n'est autorisé **qu'en cas de bris** de matériel constaté par un officiel et seulement au double-poste de contrôle prévu à cet effet **.Le concurrent doit se dépanner seul.**

- Le changement de vélo, pour autre motif que le bris de matériel, reste exceptionnel. Il ne peut se faire que sur décision, immédiatement avant l'épreuve, des organisateurs et des membres de la CNS. La décision d'autoriser ou non ce changement de vélo est sans appel.
- Le changement de vélo se fera dans la zone spécialement prévue à cet effet et sous le contrôle d'un commissaire. Un seul représentant désigné par chaque département porteur d'un badge (si l'organisation l'a prévu) sera autorisé à pénétrer dans la zone de changement de vélo afin de gérer les vélos de son comité.

Durée des épreuves :

Le nombre de tours restant à effectuer sera affiché :

- Après 10 min de course pour les jeunes 13/14 ans masculin et féminin
- Après 15 min de course pour les jeunes 15/16 ans masculin et féminin
- Après 15 min de course pour les Adultes féminines
- Après 20 min de course pour les Adultes masculins 17/19 ans
- Après 20 min de course pour les Adultes masculins 60ans et plus
- Après 25 min de course pour les Adultes masculins 20/59 ans

Tous les participants seront arrêtés après l'arrivée du vainqueur et classés à leurs places, suivant le nombre de tours qu'ils auront accomplis.

Sélections

Chaque Comité départemental peut engager, dans chaque catégorie 6 cyclocrossmen et 1 remplaçant, le comité organisateur peut engager jusqu'à 10 licenciés et 1 remplaçant. Le remplaçant pourra éventuellement partir en fonction du nombre d'engagés par catégories (diffusion 1 semaine avant l'épreuve sur le site de la CNS)

Pour les catégories 13/14 ans ; 15/16ans ; 17/19 ans et féminines le nombre de titulaires possible est de 10 et 1 remplaçant. Comité organisateur (10 + 1 remplaçant dans chaque catégorie)

Catégories 2018

Catégorie Jeunes		Saison : 2018	
Jeunes M/F 9/10 ans, nés entre le	01/01/2008	et le	31/12/2009
Jeunes M/F 11/12 ans, nés entre le	01/01/2006	et le	31/12/2007
Jeunes M/F 13/14 ans, nés entre le	01/01/2004	et le	31/12/2005
Jeunes M/F 15/16 ans, nés entre le	01/01/2002	et le	31/12/2003
Catégories Adultes Masculines			
Adulte masculin 17/19, nés entre le	01/01/1999	et le	31/12/2001
Adulte masculin 20/29, nés entre le	01/01/1989	et le	31/12/1998
Adulte masculin 30/39, nés entre le	01/01/1979	et le	31/12/1988
Adulte masculin 40/49, nés entre le	01/01/1969	et le	31/12/1978
Adulte masculin 50/59 ans, nés entre le	01/01/1959	et le	31/12/1968
Adulte masculin 60 ans et plus, nés avant le	31/12/1958		
Catégories Adultes Féminines			
Adulte féminine 17/29, nées entre le	01/01/1989	et le	31/12/2001
Adulte féminine 30/39, nées entre le	01/01/1979	et le	31/12/1988
Adulte féminine 40 et plus, nées avant le	31/12/1978		



Les engagements

Les engagements se font par l'intermédiaire de la plateforme d'engagements en ligne:

www.cns-webservice.org.

Les identifiants ont été fournis aux délégués départementaux et sont identiques pour tous les nationaux des activités cyclistes.

Les éventuels certificats médicaux et dérogations peuvent être envoyés directement sur le site ou par mail à : patrick.crommelinck@orange.fr

ou par courrier à: Patrick CROMMELINCK – 12 rue de la République – 59496 SALOME

À l'issue de la période d'engagements, le serveur sera fermé afin de permettre à la CNS de traiter vos engagements, vous ne pourrez donc plus faire de modifications.

Ouverture du serveur: Lundi 15/01/2018 à 0 h

Fermeture du serveur: Mardi 21/01/2018 à 24 h

Attention: Les procédures pour déterminer l'attribution des dossards sont les suivantes:

- Le champion national sortant
- les champions régionaux (attention pour les nouvelles grandes régions qui ont décidé de ne faire qu'un seul championnat régional, le nombre de champions sera réduit d'autant)
- les sélectionnés dans l'ordre du classement intercomité de l'année précédente

Dans le cas d'un champion régional, il sera donc nécessaire de renseigner la fiche d'inscription du concurrent, une case à cocher « champion régional » doit être validée.

Les champions régionaux étant mis systématiquement en première ligne, le rang indiqué par le logiciel sera « 99 », ne pas essayer de forcer ce rang.

Droits d'engagements :

Après le championnat, le service comptable de l'UFOLEP Nationale adressera à chaque Comité départemental une facture du montant des engagements.

En conséquence, le chèque représentant le montant des engagements ne sera pas à joindre au dossier d'inscription :

Adultes : 15,00 €

Jeunes : 8,00 €

Si pour un motif très exceptionnel, un sélectionné n'a pas participé à l'une des épreuves qualificatives, le formulaire de dérogation signé du (de la) Président(e) du Comité départemental ou du (de la) délégué(e) départemental(e) devra être joint au dossier d'engagement. Il est obligatoire de se servir du formulaire de dérogation type,

Téléchargeable sur <http://www.ufolep-cyclisme.org/>.

La grille de départ

L'emplacement des concurrents sur la grille de départ sera comme suit :

- Le champion national sortant (s'il est présent)
- Les champions régionaux (voir plus haut : nouvelles grandes régions)
- Les sélectionnés par ordre du classement Intercomité de l'année précédente et de l'ordre établis par leur département.

Pour les féminines, le départ des 3 catégories est séparé.

Pour les jeunes 13/14 ans féminins et masculins il n'y aura qu'un seul peloton

Pour les jeunes 15/16 ans féminins et masculins il n'y aura qu'un seul peloton

Rappel : Un titre et un maillot ne seront décernés aux jeunes féminines 13/14 ans et 15/16 ans que si elles sont au moins 5 par catégorie. Dans le cas contraire, il n'y aura pas de classement spécifique ni de titre décerné et elles seront classées avec les garçons.

Rappel : la CNS ne gère pas l'emplacement des licenciés sur la grille de départ, c'est en fonction des renseignements fournis par les comités (voir plus haut) que l'ordinateur détermine sans aucune intervention humaine, les numéros de dossards. Je vous rappelle qu'un dirigeant qui s'était permis de nous insulter parce qu'il était mécontent de la place des coureurs de son département, alors que ledit département s'était lui-même trompé lors de l'inscription sur le site, s'est vu infliger par la Commission de discipline nationale une suspension de 3 mois.

Le matériel

Les freins à disque sont autorisés lors des entraînements et compétitions de cyclo-cross.

Pour les courses cyclo-cross, un système de freinage agissant sur les deux roues est obligatoire. La largeur de l'enveloppe des roues ne doit pas excéder 33 mm.

Le casque à coque rigide est aux normes UCI.

En cas d'utilisation de matériel prohibé en cours d'épreuve, le cyclocrossman est mis hors course ou disqualifié. La décision des commissaires est sans appel.

Pour toutes les catégories (y compris les Jeunes Masculins 13/14 ans et 15/16 ans), seuls sont autorisés les vélos de type route équipés de cintres classiques (cadres VTT et VTC ainsi que guidons plats sont interdits).

Sont interdits les oreillettes et tout matériel permettant de communiquer entre coureurs et dirigeants et/ou toute autre personne. Sont interdites également les caméras, quel que soit le mode de fixation). Rappel les casques connectés par Bluetooth de marque SENA X1 sont formellement interdits. Nous vous rappelons, s'il en est besoin, que seule la force humaine doit propulser le vélo, tout système additionnel complémentaire est interdit.

Tenue vestimentaire

Le port du casque à coque rigide est obligatoire en toute circonstance dès que l'on est monté sur son vélo.

Sont interdit :



- les maillots de groupes professionnels en activité,
- les maillots strictement publicitaires ne portant pas le nom de l'association,
- Les maillots de « Champion départemental, Régional ou National » tout concurrent en infraction se verra interdire le départ.

Les concurrents doivent porter le maillot de leur Comité départemental. Si celui-ci n'existe pas, ils porteront le maillot de leur association aussi bien en course que sur le podium protocolaire.

Dans ce cas, tous les sélectionnés d'un comité devront porter le même maillot par épreuve.

Contrôle médical

Immédiatement après l'arrivée d'une épreuve, il appartient à chaque concurrent ayant terminé ou abandonné de s'assurer au podium, s'il est retenu ou non pour le contrôle médical.

Réclamations

Les réclamations ne peuvent être émises que par le responsable de la délégation dont le nom est porté sur le « Récapitulatif des engagements ».

Les réclamations écrites seront reçues par le Responsable de la Commission Nationale. Si elle est retenue et sous peine de nullité, elle doit être confirmée dans les 48 heures par recommandé avec AR, accompagné d'un chèque de caution de 85,00 € (libellé à l'ordre de la CNS Activités Cyclistes UFOLEP) auprès de :

Daniel Manuel

Responsable de la CNS Activités Cyclistes

13 ter avenue Raymond Sommer

31480 CADOURS

Si la réclamation est retenue et qu'elle concerne l'un des trois premiers d'une catégorie, le titre sera « gelé » et donc non attribué. Si cela impacte le classement par comité, ce dernier sera également gelé, il en va de même pour le classement intercomité si besoin.

Récompenses

Dans chaque catégorie, le titre ne sera décerné que s'il y a AU MOINS 8 partants (5 pour les jeunes filles)

Pour les catégories jeunes filles 13/14 et 15/16 ans, deux cas peuvent se présenter :

- elles sont moins de 5 au départ ; il n'y a pas de classement spécifique, aucun maillot ni titre n'est attribué.
- Elles sont 5 ou plus ; un classement spécifique est établi, un maillot et un titre peuvent être attribués sans distinction OPEN et UFOLEP.

Par contre, il n'y aura qu'un seul classement par équipe établi sur le classement scratch (filles et garçons ensemble)

Pour les catégories jeunes masculins 13/14 ans et 15/16 ans, 1 ou 2 titres seront décernés :

- ▲ Un classement pour le scratch

▲ si le premier n'est pas un simple licencié Ufolep, nous décernerons un titre au premier simple licencié UFOLEP.

Par contre, il n'y aura qu'un seul classement par équipe.

La tenue de cycliste (maillot et cuissard) et tête nue est obligatoire.

Aucune récompense ne sera remise sans le port de cette tenue.

Récompense dans chaque catégorie :

Au premier.....	1maillot	1 bouquet.....	1 coupe	1 médaille or
Au deuxième.....			1 coupe	1 médaille argent
Au troisième.....			1 coupe	1 médaille bronze

Rappel : Sur le maillot de « Champion National », SEULS peuvent être adjoint le nom ou les initiales du club.

Toute autre publicité que celle du partenaire national est INTERDITE. La société **WearDesign** est dépositaire du modèle exclusif créé pour l'UFOLEP. Lui seul est autorisé à fournir d'autres équipements de tenues de champion national UFOLEP.

Par équipe départementale, pour chaque catégorie, aux trois représentants les « mieux placés » :

Équipe classée 1re.....	1 coupe 3 médailles
Équipes classées 2 ^e et 3e.....	1 coupe 3 médailles

Classement Inter Comité aux 5 représentants classés premiers du département dans 5 catégories différentes : Équipe classée 1re..... 1 coupe 5 médailles

Équipes classées 2^e et 3e..... 1 coupe 5 médailles

Rappel pour le classement comité adultes féminines, même si les catégories partent toutes les deux minutes, le temps de départ pour chaque catégorie est enregistré, ce qui permet de faire un classement scratch en tenant compte de ce décalage et du temps réel réalisé. Il ne peut donc pas y avoir de contestation sur ce classement.



Lau Balagnas, un village qui s'est construit au fil du temps !

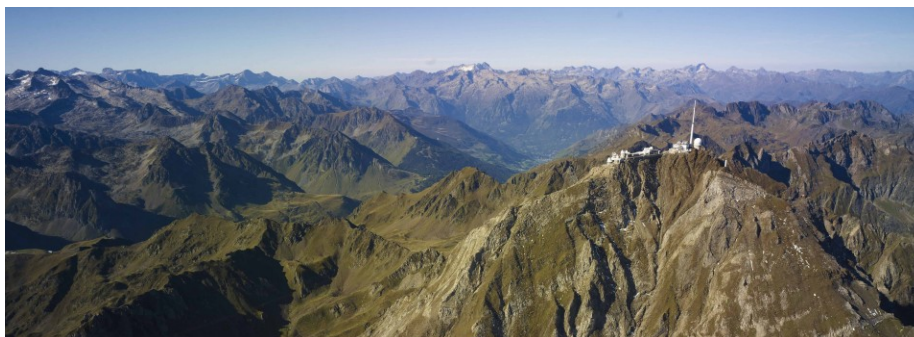


Lau et Balagnas, autrefois 2 communes distinctes, furent réunies en une seule, en vertu d'une ordonnance royale, en 1846.

Durant deux siècles, de nombreux changements liés aux évolutions technologiques (l'apparition d'une centrale EDF, l'arrivée du train...) et aux décisions administratives ont notablement modifié la commune. De nombreux vestiges (maisons anciennes, églises, moulins,...) en témoignent encore à ce jour.

Lau Balagnas est avant tout un village pyrénéen. Au cœur des Vallées de Gavarnie et rattaché à la ville d'Argelès-Gazost, venir ici, c'est faire le plein de découvertes et de ressourcement. C'est ce que, pendant de nombreuses années, Jacques Chancel, ce parisien d'adoption, intimement pyrénéen, un montagnard épris de reliefs, revendiquait.

Aux portes d'un univers exceptionnel par la richesse des hommes et de la nature, les vallées de Gavarnie deviennent la nouvelle destination touristique idéale pour goûter à tous les charmes de la montagne et découvrir « l'esprit Pyrénéen ».



Au cœur des 4 grands sites (Lourdes, Cauterets/Pont d'Espagne, Gavarnie et le Pic du Midi), les vallées de Gavarnie sont le lieu idéal pour découvrir les Pyrénées, été comme hiver.

La destination la plus attractive des Pyrénées, comprenant à la fois des sites mythiques, des pôles touristiques, des équipements thermaux (5 au total) et de sports d'hiver de premier plan (6 au total), des lieux de vie et de services, un ensemble de villages de caractère et une nature extraordinaire, reconnue à travers le Parc national des Pyrénées, 2 Réserves naturelles, 3 Grands Sites Occitanie Pyrénées Méditerranée, un site doublement inscrit au Patrimoine mondial de l'Humanité par l'UNESCO et une réserve internationale de ciel étoilé (RICE)

Nos vallées concentrent le meilleur des Pyrénées :

- Sites naturels majeurs et majestueux de jour comme de nuit (RICE, UNESCO, PNP)
- Eldorado des activités de plein air en montagne et du bien-être toute l'année
- Pyrénées vivantes : des moments d'échanges et de partages



Destination Vélo

Territoire de contraste par sa géographie et son climat, les vallées de Gavarnie offrent aux visiteurs un beau panel d'activité. La variété des reliefs permet la pratique du

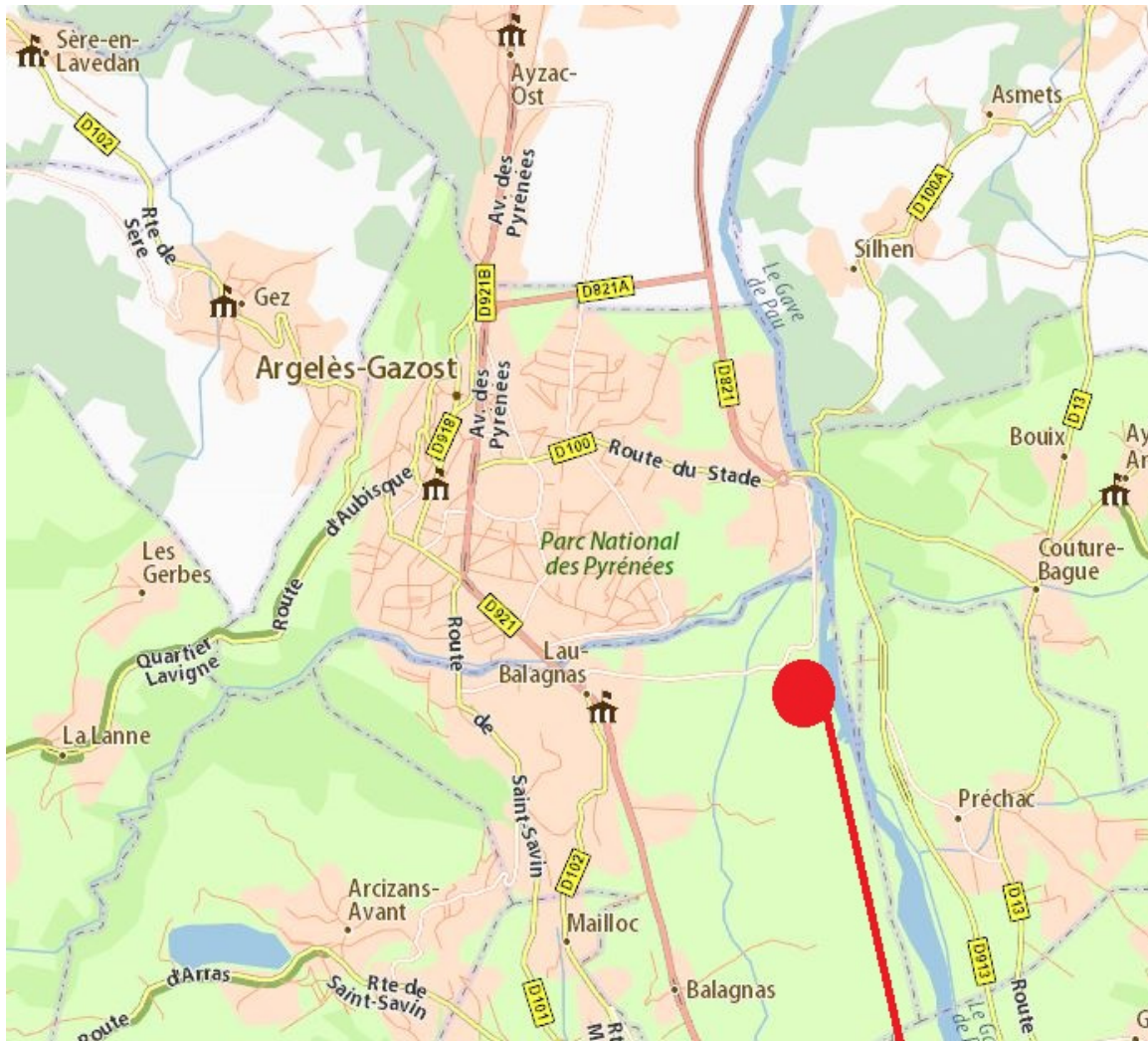
vélo toute l'année. Amateurs ou passionnés, venir pédaler ici, c'est avoir le privilège de suivre les traces de champions, venus lors des nombreuses étapes du Tour de France. Grimper nos montagnes, c'est en effet se mesurer aux grandes ascensions et aux cols rendus célèbres par ce rendez-vous, mondialement connu.

Plan du circuit :



Site du Sailhet de Lau-Balagnas

Circuit national cyclo-cross

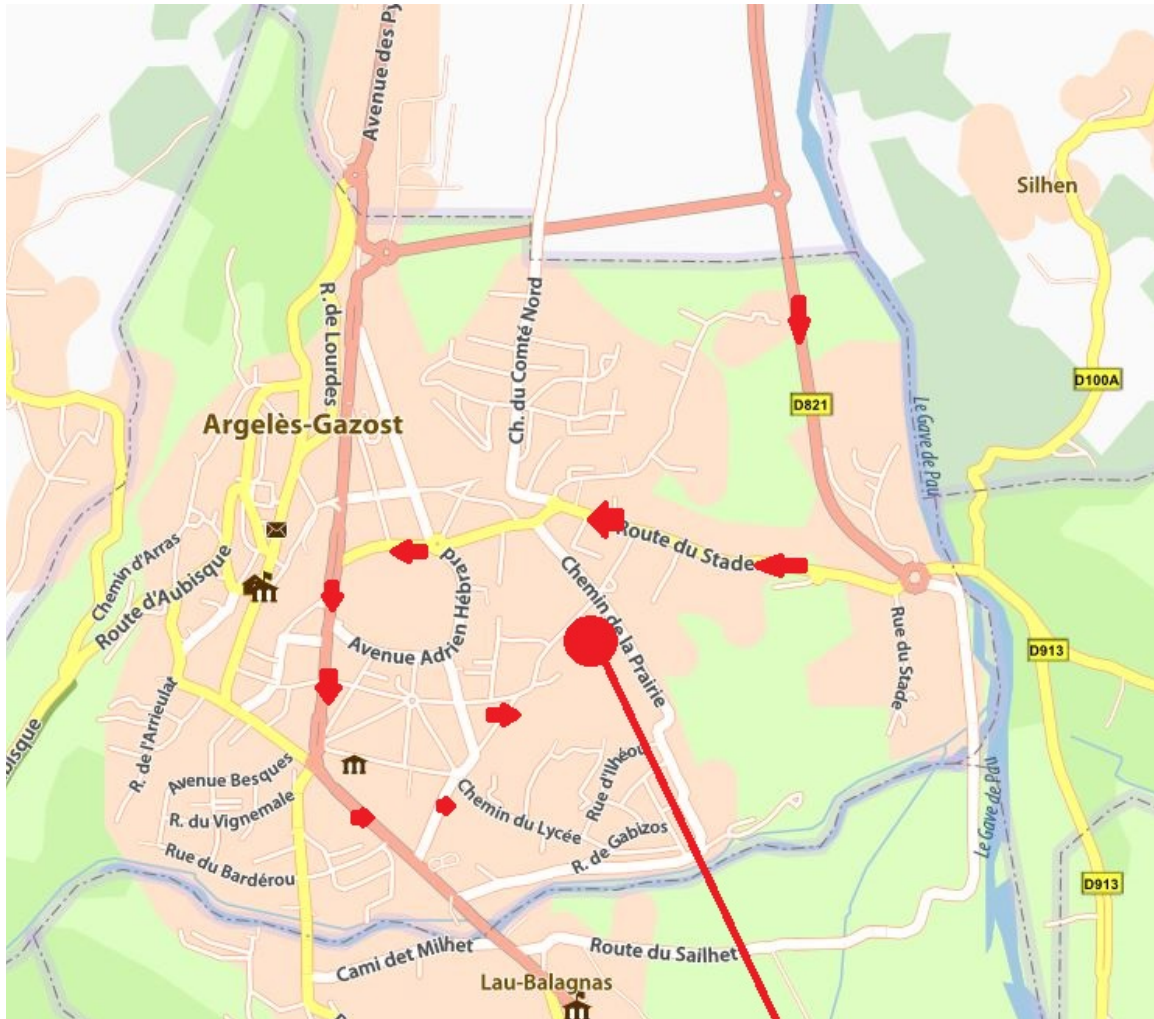


Circuit national



Gymnase d'Argelès-Gazost.

Accueil des délégations / Cérémonie protocolaire

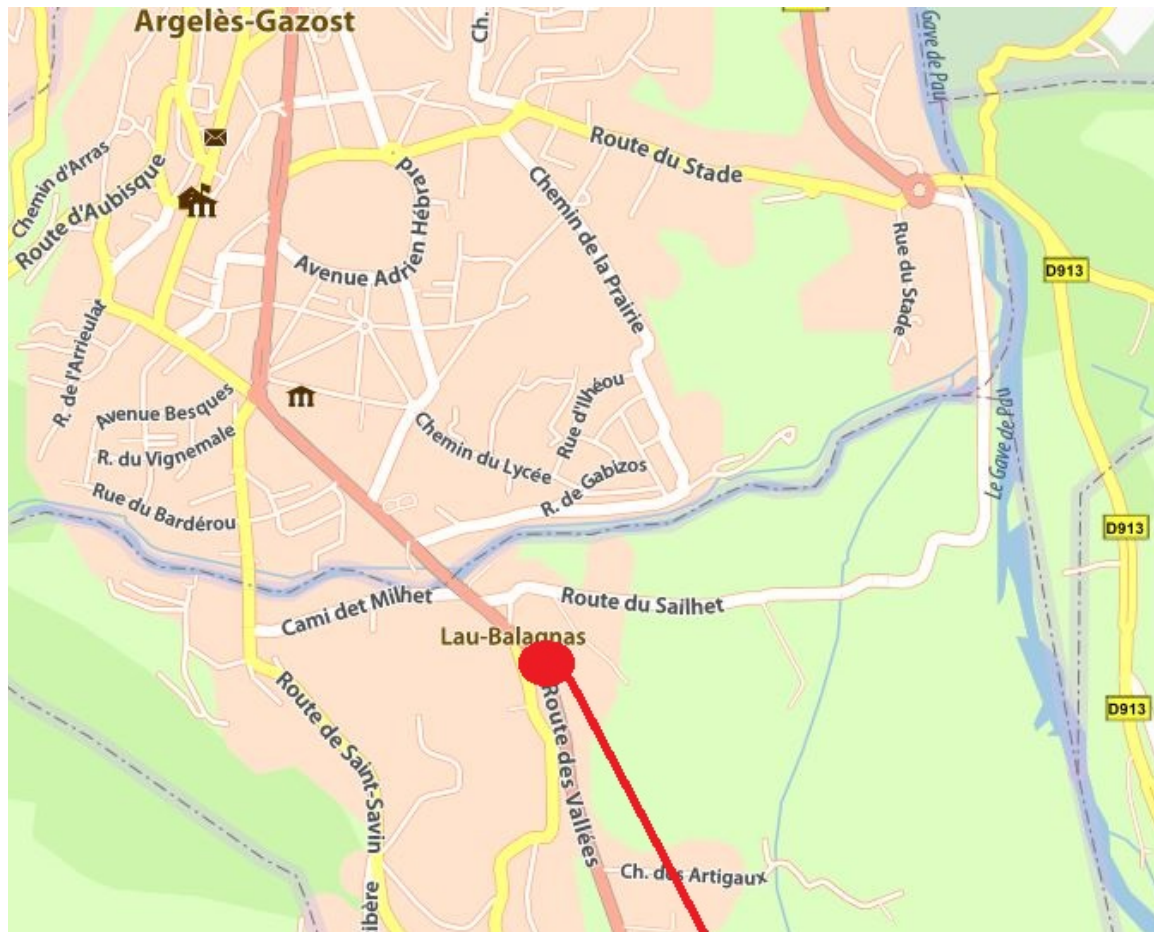


Gymnase d'Argelès-Gazost : Avenue de Montjoie



Mairie de Lau-Balagnas

Cérémonie d'ouverture



Mairie Lau-Balagnas





Hébergements :

Pour votre hébergement, nous vous proposons une liste non exhaustive d'hôtels, Gîtes, Chambres d'hôtes, camping sur :

<http://u.c.lavedan.free.fr>

Restauration :

Sur le site du national, vous trouverez de quoi vous hydrater (Boissons chaudes et froides) ainsi que de quoi vous restaurer (Sandwichs, Haricots tarbais cuisinés, frites, crêpes, pâtisseries, etc...)

Camping Cariste :

Attention nombres d'emplacements limités

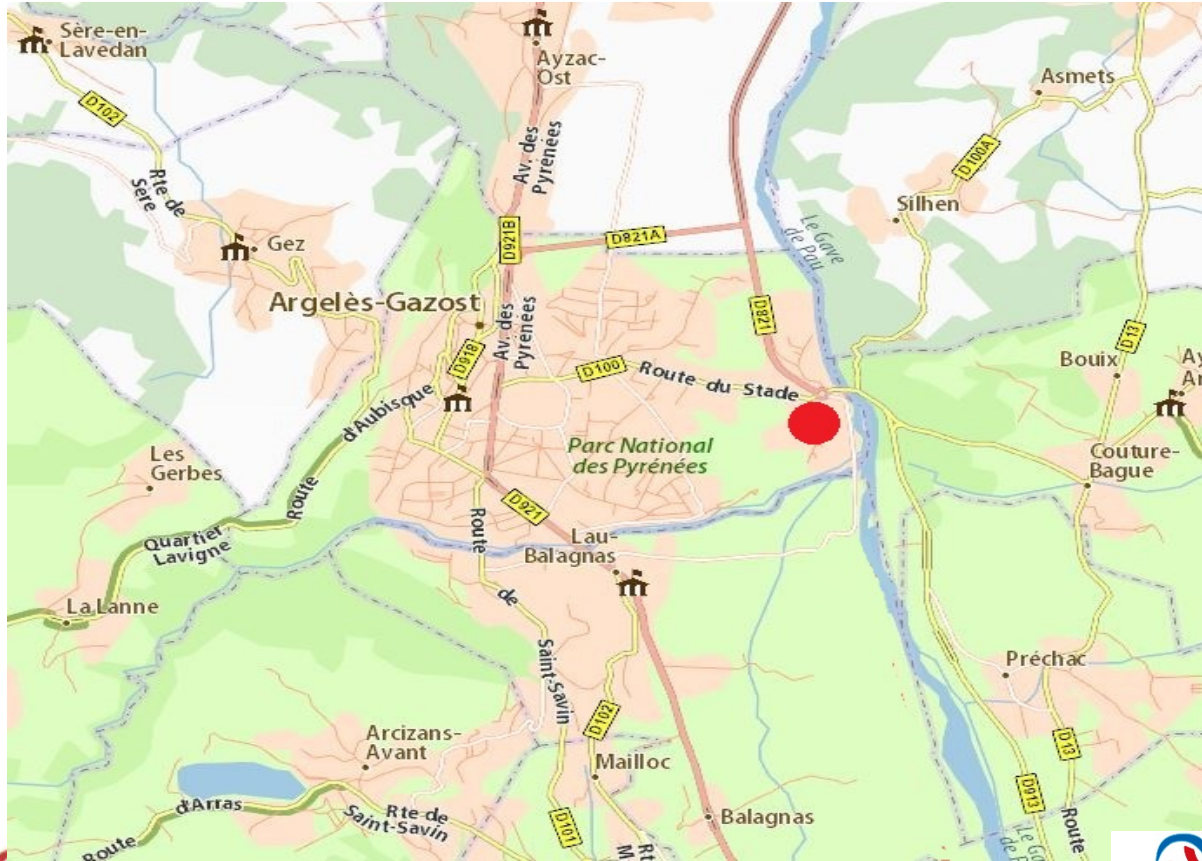
Votre emplacement gratuit (sans électricité) à 800 mètres du circuit et 400 mètres d'une aire de service

Wear-Design.Fr 



Parking du stade d'Argelès-Gazost.





PLAN D'ENSEMBLE

